

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

Le PPCMOI no 2024-0115 visant l'immeuble sis au 1524 chemin Pierre-Émile-Gratton, lot 3 959 255, est entré en vigueur le 8 avril 2025 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à savoir :

Adoption du premier projet de résolution	15 novembre 2024
Consultation publique	13 décembre 2024
Adoption du second projet de résolution	13 décembre 2024
Adoption de la résolution finale	21 février 2025
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur du PPCMOI	8 avril 2025

DONNÉ à Saint-Adolphe d'Howard ce 24^e jour d'avril 2025.



Marie-Hélène Gagné,
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Hélène Gagné, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir affiché et publié l'avis public ci-dessus, le 24 avril 2025, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'Hôtel de Ville de Saint-Adolphe-d'Howard, à l'église de Saint-Adolphe-d'Howard et sur le site internet de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

EN FOI DE QUOI, je donne le certificat de publication, ce 24^e jour d'avril 2025.



Marie-Hélène Gagné,
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim